

HGGSP – Terminale

Thème 4

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Axe 1

Usages sociaux et politiques du patrimoine

Proposition de mise en œuvre par Sylvain Négrier

Rappel du programme :

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd’hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l’importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

Jalons :

- Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l’empire à nos jours.
- Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.



Proposition d'activité 1

Étude de cas introductive : mise en parallèle du jalon sur les frises du Parthénon depuis le XIX^e siècle et de l'exemple de la restitution d'œuvres africaines par la France.

Description de l'activité page 9.

Sur les frises du Parthénon voir aussi le travail de Maureen Caniard et Johan Bauer pour le GPRL, avec une mise en œuvre qui privilégie l'oral.

I. Les usages sociaux du patrimoine

A) La patrimonialisation : un fait social

La « mise en patrimoine » est dès le départ une **question sociale** :

- Création de **musées** et autres lieux culturels répondent à une aspiration des sociétés : c'est la logique de la collection qui se poursuit sous une autre forme. La plupart des musées sont d'ailleurs nés à la suite d'un don de collection. Par exemple le Musée de la Grande Guerre de Meaux a été créé à partir d'une collection achetée en 2005 à un spécialiste de la Première Guerre mondiale (Jean-Pierre Verney).
- **Embellissement et restauration** du patrimoine sont aussi des sujets de société : débat permanent sur le degré d'intervention acceptable sur le patrimoine. Dès le XIX^e siècle, deux visions s'opposent. En France Eugène **Viollet-le-Duc** défend l'idée qu'il faut « restituer » les parties manquantes des monuments, en inventant au besoin en fonction de ce que l'on sait de lui (par des recherches historiques). Inversement, en Angleterre John **Ruskin** prône le respect des monuments dans leur état où on les trouve, y compris en ruines. Pour lui restaurer c'est détruire, avec une fausse description du monument détruit. La réflexion sur la restauration a progressé depuis (principe de la réversibilité de toute restauration) mais le débat ressurgit régulièrement lorsqu'il faut intervenir sur du patrimoine (cf. Notre-Dame-de-Paris et le débat sur la reconstruction de sa flèche). Ailleurs, la question peut se poser différemment : le sanctuaire d'Ise, « trésor national » japonais, est reconstruit à l'identique tous les 20 ans selon des modalités définies il y a plus de 1000 ans, afin de garantir sa pureté.
- La création de **labels** (monument historique, « ville d'Art et d'histoire », patrimoine mondial...) est tout autant un geste social. Ce souci d'inventorier, de classer, d'étiqueter a une bonne raison d'exister : il s'agit pour une société de mettre en évidence ce qu'elle considère comme le patrimoine le plus important, d'introduire une hiérarchie qui conditionne le regard porté sur le patrimoine.
- La mise en patrimoine suit donc naturellement la **demande sociale** : goût pour le Moyen Âge et la nature au XIX^e siècle, pour les friches industrielles à la fin du XX^e siècle, pour les pratiques et fêtes traditionnelles au début du XXI^e siècle... Cette demande

sociale est largement conditionnée par le sentiment de voir disparaître certaines formes de nature ou de culture.

- La patrimonialisation s'appuie sur des **études scientifiques** : cela légitime l'importance du patrimoine, alimente le discours qu'on porte sur lui, fait travailler des spécialistes.

B) Le patrimoine et son public

L'**utilité sociale** du patrimoine est reconnue à travers sa **valorisation auprès du grand public** :

- Cette valorisation passe d'abord par l'**ouverture du patrimoine au public**. Au départ les musées sont très peu ouverts au public. Par exemple jusqu'en 1855 Le Louvre n'est ouvert que le dimanche, les autres jours sont réservés aux artistes et aux visiteurs étrangers. De même se pose la question de la gratuité ou de l'accès payant de ces lieux (Le Louvre ne devient payant qu'à partir de 1922, il est gratuit pour certains visiteurs), et de plus en plus celle de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- La valorisation passe aussi par des événements ponctuels qui sont autant de **moments de promotion** privilégiés pour le patrimoine :
 - **Journées de découverte** : temps forts de la valorisation du patrimoine agrémentés d'événements spéciaux pour l'occasion (nuit des musées, journées européennes du patrimoine, journées européennes de l'archéologie...).
 - **Expositions**. En 2019 l'exposition Toutankhamon à Paris a battu le record du nombre de visiteurs pour un tel événement (1,4 million de visiteurs). Cette exposition devait d'ailleurs passer par d'autres villes (Los Angeles, Londres, Boston, Sydney, Tokyo et Osaka).
- Le **public scolaire** est particulièrement visé, avec l'idée que l'exploitation pédagogique du patrimoine en lien avec les programmes est une opportunité de travailler autrement et que les élèves peuvent représenter de futurs visiteurs adultes, d'où l'existence de services éducatifs attachés aux principaux sites patrimoniaux.
- Les **sites Internet** représentent une autre forme de valorisation. Ils permettent de plus en plus de réaliser des visites virtuelles, de s'informer sur le patrimoine...
- L'**édition de guides** touristiques, de voyages, de circuits... qui souvent mettent en avant le patrimoine le plus exceptionnel, est aussi une forme de valorisation auprès du public.

C) Le patrimoine, une source de revenus

Dans un contexte où les vacances et loisirs se sont considérablement développés dans les pays les plus riches, le patrimoine est aussi **valorisé économiquement** :

- Par le **tourisme** : activité florissante (du moins avant la crise du coronavirus) qui rapporte beaucoup d'argent à ceux qui savent exploiter ce filon (les sites eux-mêmes mais aussi toutes les activités qui y sont liées indirectement comme l'hôtellerie-restauration).

- Par les **festivals** : ils permettent de mettre en valeur des sites (théâtre à Avignon et notamment dans le palais des papes, musique à l'abbaye de La Chaise-Dieu, opéra dans le théâtre antique d'Orange...)
- Par des **boutiques** ou des services intégrés aux sites : vente de livres, bibelots, goodies, voire installation de bars-restaurants dans les monuments. Mais il existe un risque de **disneylandisation**, autrement dit de transformation du patrimoine en un parc de loisirs comme un autre, en oubliant sa spécificité.

Ces usages du patrimoine témoignent d'une **appropriation du patrimoine par la population** : le patrimoine intègre l'identité régionale, nationale voire internationale. Parler d'identité, c'est déjà parler de politique... Dès lors on bascule dans la dimension politique du patrimoine.

II. Le patrimoine au service de la politique

A) Les origines politiques du patrimoine

Historiquement, **l'émergence de la notion de patrimoine est liée au contexte politique de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle** :

- La **Révolution française** a été un tournant : l'agitation révolutionnaire a conduit à de nombreuses destructions (à commencer par la Bastille), renvoyées à un « vandalisme révolutionnaire », en réalité un **iconoclasme**. Symboliquement il fallait abattre ce qui rappelait l'Ancien Régime. Toutefois des mesures furent prises pour préserver ce qui était autrefois à la monarchie et qui désormais appartenait au peuple (création du musée du Louvre et d'autres musées, des dépôts d'archives, nationalisation des palais royaux comme le château de Versailles...)
- Dans les autres pays, le **processus de patrimonialisation est lié à l'affirmation des identités nationales**. Ainsi la première loi de protection du patrimoine adoptée en Grèce date de 1834 et ne concernait que les monuments antiques, renvoyant ainsi au passé prestigieux du pays. De même le mouvement patrimonial allemand est la conséquence de l'émergence d'une conscience nationale à l'issue des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Il est centré sur la chrétienté médiévale et met en avant le travail du peuple et l'âme nationale (monument emblématique : la cathédrale de Cologne [[Document complémentaire 1](#)]).

B) La protection, au cœur des politiques patrimoniales

À partir du XIX^e siècle, les **lois de protection du patrimoine** se multiplient dans les pays européens :

- Après la Grèce en 1834, le Danemark adopte une loi en 1861 (sur les églises), la Suède en 1867, l'Espagne en 1873, la Hongrie et l'Égypte en 1881, l'Angleterre en 1882, la

Finlande en 1883, la Turquie en 1884... C'est donc une **tendance générale** de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

- En **Italie** (où on s'occupe beaucoup des vestiges antiques) les différentes réglementations régionales sont supplantées par les lois de 1872 et 1902.
- Au **Royaume-Uni**, une loi de 1882 protège les pierres levées et tumuli. Il faut attendre 1913 pour qu'une loi plus générale soit adoptée.
- En **France** la notion de monument historique apparaît en 1837, une première liste d'un millier de sites est adoptée en 1840, mais là aussi il faut attendre 1913 pour qu'une loi générale soit votée.
- Cette diversité des situations nationales montre bien que derrière la tendance générale se cache la **question politique de l'identification d'un pays à son patrimoine**.

Le **choix des sites** à protéger ou à valoriser est donc lui-même un **geste politique** :

- En octobre 2020, le **Sacré-Cœur de Paris** est classé monument historique. Ce choix peut être interprété de deux manières : d'un côté on peut dire qu'il s'agit d'entériner la popularité du monument auprès des touristes venus visiter la butte Montmartre ; de l'autre l'histoire de ce monument est lié à un mouvement réactionnaire, l'édification d'un édifice religieux permettant d'expier les « fautes » de la Commune de Paris de 1871.

Au nom de la protection du patrimoine et du bien-être des populations, des **mesures coercitives** sont prises [\[à développer dans l'axe 2\]](#) :

- C'est le cas dans un certain nombre de « spots » touristiques qu'une **fréquentation excessive** rend difficile à vivre pour les habitants (Venise, Florence, Barcelone, Amsterdam, certains quartiers de Paris...) ou qui dégrade réellement le site (Carnac)
- Des **limitations réglementaires** sont adoptées : interdiction ou réduction des locations aux touristes, exclusion des bateaux de croisières (dans la ville de Venise...)

C) L'instrumentalisation politique du patrimoine

Les lieux patrimoniaux se révèlent aussi propices aux **démonstrations politiques** :

- Lors de sa victoire à l'élection présidentielle de 2017, Emmanuel Macron a choisi la **cour du Louvre et sa pyramide** pour mettre en scène sa victoire [\[Document complémentaire 2\]](#).

Il est aussi tentant pour les gouvernants d'instrumentaliser le patrimoine à des fins de **politique intérieure** :

- En **Turquie**, Erdogan a décidé redonner à la **basilique Sainte-Sophie** (patrimoine mondial de l'humanité depuis 1985) sa fonction de mosquée qu'elle a eue entre 1453 et 1934, date à laquelle Mustafa Kemal Atatürk la fit convertir en musée. Un décret du Conseil d'État turc en date du 10 juillet 2020 rend le monument au culte musulman à la grande joie des soutiens du président turc, qui en avait fait une promesse

électorale. Le mois suivant c'est au tour de l'église **Saint-Sauveur-in-Chora** : convertie en mosquée après la prise de Constantinople, transformée en musée en 1958, elle redevient mosquée par un décret d'Erdogan le 21 août 2020. Problème : il y a des mosaïques et des fresques représentant des figures humaines, ce qui est interdit dans l'islam. Que vont-elles devenir ?

Cette politique d'Erdogan intègre aussi une dimension **géopolitique** : dans le face à face avec la Grèce, ennemi pluriséculaire avec qui les tensions sont toujours vives, il faut gommer l'héritage grec et le passé chrétien de Constantinople/Istanbul.

III. Une géopolitique du patrimoine

A) Le patrimoine, enjeu des conflits

Lors des conflits, le patrimoine est régulièrement utilisé à des fins de **propagande politique** :

- **Détruire le patrimoine de l'ennemi est une manière de s'attaquer à son histoire** et de revendiquer une identité supérieure : cas des islamistes (destruction des statues de Bouddha de Bâmiyân en Afghanistan par les talibans en 2001 [[Document complémentaire 3](#)], destruction des vestiges antiques de Palmyre par l'État islamique en 2015...)
- Mais bien avant cela, **la France elle-même avait instrumentalisé le patrimoine lors de ces guerres contre l'Allemagne**. La perte de l'Alsace-Lorraine après la guerre de 1870-1871 a transformé la cathédrale de Strasbourg en emblème des provinces perdues. On la trouve ainsi sur des images patriotiques pendant la Grande Guerre [[Document complémentaire 4](#)]. De même pendant la Seconde Guerre mondiale, les 350 hommes de la colonne Leclerc font le serment « de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg » (serment de Koufra, 2 mars 1941).

Les traces du passé peuvent aussi être instrumentalisées pour **revendiquer un territoire**. C'est le cas en Israël où les fouilles archéologiques servent régulièrement à démontrer l'antériorité de la présence des juifs en Palestine.

B) Le patrimoine, un enjeu de puissance

Le patrimoine est un **instrument d'influence** :

- Par son **attractivité touristique** : le patrimoine génère des flux touristiques qui font rentrer des devises et enrichissent les pays détenteurs de ce capital culturel.
- Par son **influence symbolique** : prestige attaché à un patrimoine d'exception mondialement connu, utilisé comme décor au cinéma ou à la télévision, détruit dans les films catastrophes, posté sur Instagram... C'est une forme de **soft power**.
- Régulièrement des **événements internationaux** se tiennent dans des palais, châteaux et autres monuments prestigieux. Par exemple en 1975, la première réunion du G6 a

lieu au château de Rambouillet à l'invitation du président Valéry Giscard d'Estaing. Ce château est devenu monument historique deux ans plus tard.

Pour les États, il convient de **renforcer cette influence** en faisant labelliser régulièrement un nombre croissant de sites ou de pratiques patrimoniales.

Le financement de nouveaux lieux patrimoniaux est aussi un enjeu de puissance :

- Le **Louvre Abu Dhabi** : un accord d'une durée de 30 ans autorise le musée des Émirats arabes unis à porter le nom du Louvre moyennant une redevance. L'enjeu géopolitique est clair : se donner une façade de respectabilité à travers une image d'ouverture sur le monde et faire venir les riches touristes occidentaux.
- Le **Musée des civilisations noires**, ouvert en 2018 à Dakar (mais le projet est très ancien), a été financé par la Chine (mécénat géopolitique à hauteur d'environ 35 millions d'euros pour la construction du bâtiment). Il a été aussitôt classé par le magazine Time parmi les 100 lieux phares à voir dans le monde. Musée intéressant aussi par sa dimension politique revendiqué (panafricanisme) et son non-dit géopolitique (conforter l'influence régionale du Sénégal).

C) Le patrimoine, source de conflits

Les conflits liés spécifiquement au patrimoine se nouent autour des **revendications de propriété** et de **déplacements forcés** d'œuvres patrimoniales (« **translocation patrimoniale** » pour reprendre l'expression de Bénédicte Savoy).

- Outre les frises du Parthénon et les objets d'art africains, on peut citer aussi la demande récente (septembre 2020) de la **Turquie** auprès de la **France** de restituer des **faïences « volées »** sur des tombeaux de sultans situés dans les jardins de la basilique Sainte-Sophie, et ce dans un contexte de tension entre les deux pays, la France étant un soutien de la Grèce.

Ces conflits patrimoniaux ont vu émerger de nouveaux acteurs issus de la **société civile**, des associations qui militent pour le retour des œuvres dans leurs pays d'origine essentiellement. Ces acteurs soutiennent et accompagnent les revendications des États par leurs propres actions.

- **Mwazulu Diyabanza** est un militant du patrimoine africain originaire de la RDC qui « reprend » les œuvres de son continent et, à ce qu'il soutient, de ses ancêtres dans les musées européens. À chaque fois il se fait reprendre par les services de sécurité des musées et il doit faire face à plusieurs procès, mais son objectif est atteint : faire parler de sa cause.

Comment **ces conflits** liés au patrimoine **peuvent-ils être résolus** ? Les intérêts économiques, diplomatiques ou géopolitiques, mais aussi le nationalisme, comptent plus que les arguments rationnels.

- Dans le cas des frises du Parthénon, le Royaume-Uni ne veut céder sur rien.

- La **France** a récemment adopté une **politique** à la fois **plus conforme à la demande sociale et plus habile diplomatiquement** en engageant plusieurs processus de restitution : en 2012 elle a rendu une vingtaine de têtes maories à la Nouvelle-Zélande, en 2019 elle remet au président sénégalais Macky Sall le sabre dit d'El Hadj Oumar Tall (alors qu'il est issu de l'empire toucouleur qui n'a pas grand-chose à voir avec le Sénégal...). Attention : le patrimoine français est **inaliénable**, donc pour chaque restitution il faut prouver qu'il a été acquis frauduleusement.

Proposition d'activité 2

Jalon sur les usages de Versailles depuis l'Empire. Description de l'activité page 9.

Activités proposées

Activité 1

À partir de deux doubles pages du manuel Nathan mais selon un principe adaptable aux autres manuels, les élèves doivent compléter un tableau qui met en parallèle la question de la restitution à la Grèce des sculptures du Parthénon actuellement au British Museum et celle des œuvres africaines conservées en France.

Le tableau à remplir (voir page 10) aborde successivement les points suivants : le parcours des œuvres jusqu'à leur lieu de conservation, les usages sociaux de ce patrimoine (exposition dans des musées et appropriation identitaire), la dimension politique de ce patrimoine (en particulier les conflits qu'il suscite), et enfin les perspectives de restitution (entre blocage britannique et ouverture française).

L'activité est ici proposée pour un travail en classe en ouverture de l'axe mais elle peut prendre place ailleurs, être préparée à la maison... L'important est que les élèves se constituent un vade-mecum autour de deux exemples emblématiques, dont l'un est un jalon de l'axe, afin de nourrir les devoirs ultérieurs.

Activité 2

Le jalon sur les usages de Versailles depuis l'Empire est utilisé en conclusion de l'axe pour travailler de manière implicite sur la méthode de la dissertation. En effet il s'agit d'abord de réfléchir à l'expression « Réaménager la mémoire », ce qui n'est qu'une manière voilée d'analyser un sujet. Ensuite, les quatre documents du manuel Nathan doivent être replacés dans une ou plusieurs parties du cours, en justifiant clairement le(s) choix effectué(s). Cette partie de l'exercice permet aux élèves de comprendre comment l'exemple de Versailles peut être utilisé à différents moments d'une dissertation.

Le tableau proposé page 11 peut naturellement être adapté selon le manuel à disposition, voire en fonction d'un dossier de documents préparé par le professeur.

	<p>Comment ce patrimoine a-t-il été constitué ?</p>	<p>Quels usages les sociétés font-elles de ce patrimoine ?</p>	<p>Pourquoi ce patrimoine a-t-il une dimension politique ?</p>	<p>Quelles sont les perspectives de résolution des conflits autour de ce patrimoine ?</p>
<p>Les frises du Parthénon depuis le XIX^e siècle (jalon, p. 256-257)</p>				
<p>Les œuvres d'art africaines présentes en France (p. 258-259)</p>				

Jalon – Réaménager la mémoire : les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

Réaménager la mémoire : qu'est-ce que cela signifie ?

Pour chaque document de la double page du manuel (p. 254-255), dites à quelle(s) partie(s) du cours vous le rattacheriez en justifiant votre réponse de manière détaillée.

Document 1

Document 2

Plan du cours

I. Les usages sociaux du patrimoine

- A) La patrimonialisation : un fait social
- B) Le patrimoine et son public
- C) Le patrimoine, une source de revenus

II. Le patrimoine au service de la politique

- A) Les origines politiques du patrimoine
- B) La protection, au cœur des politiques patrimoniales
- C) L'instrumentalisation politique du patrimoine

III. Une géopolitique du patrimoine

- A) Le patrimoine, enjeu des conflits
- B) Le patrimoine, un enjeu de puissance
- C) Le patrimoine, source de conflits

Document 3

Document 4

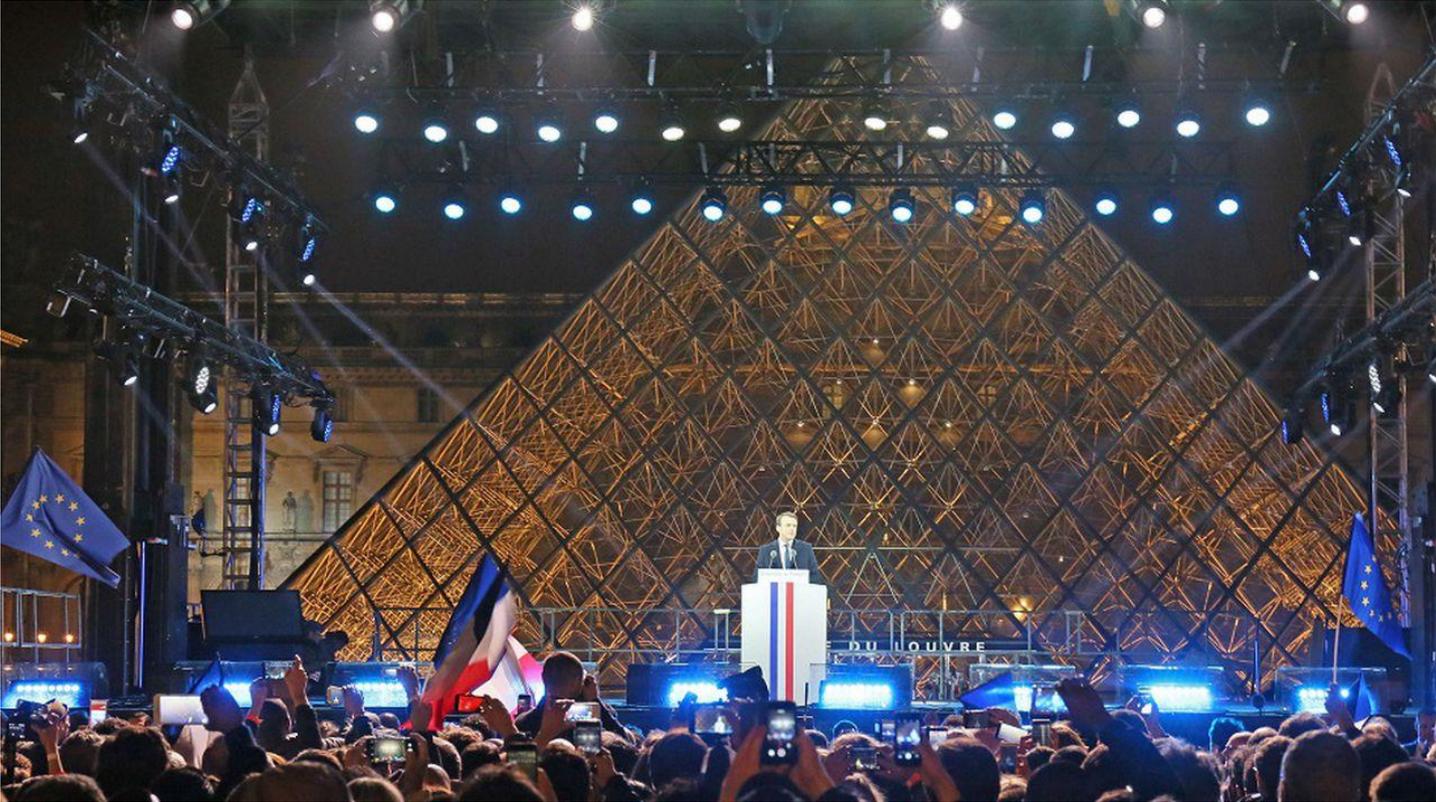
Documents complémentaires

Document 1

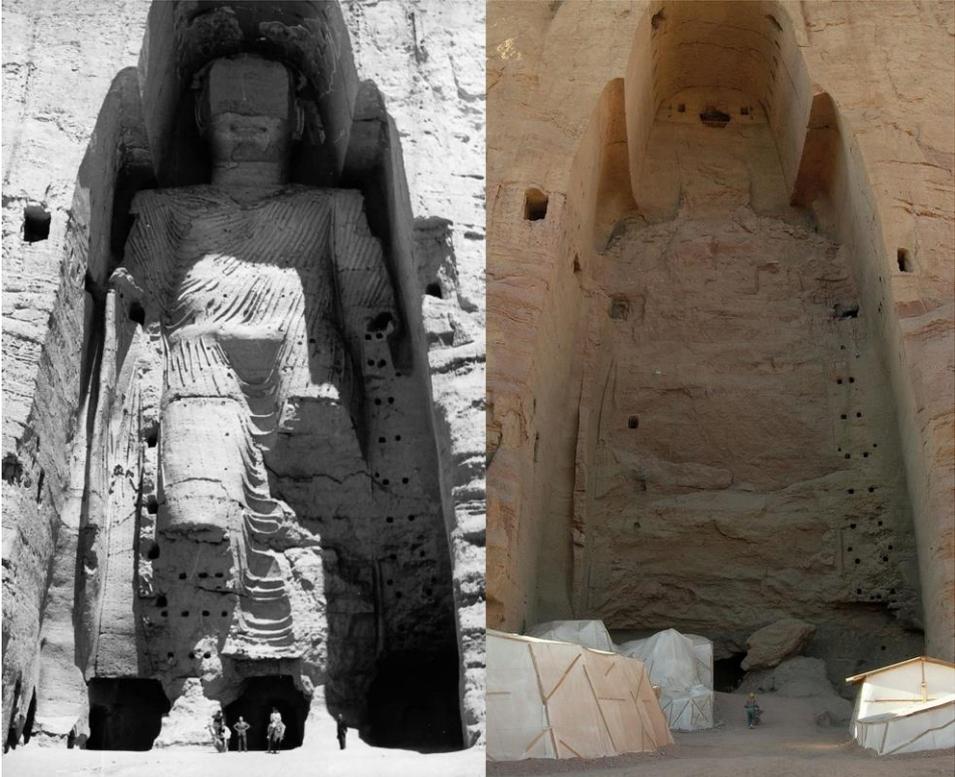
Crédit : Velvet, CC BY-SA 4.0



Document 2



Document 3



Document 4

Affiche d'Hansi, 1917 (Archives départementales du Loiret, 12 Fi NC 5)



Sujets de devoirs

Propositions de sujets de dissertation

Sujet 1

Le patrimoine : héritage du passé ou construction politique ?

Sujet 2

L'instrumentalisation sociale et politique du patrimoine.

Sujet 3

Les enjeux sociaux et politiques du patrimoine.

Sujet 4

Politique et patrimoine dans le monde.

Dans les manuels :

- Magnard : Les enjeux politiques et sociaux du patrimoine mondial de l'humanité (p. 277)
- Belin : En vous appuyant sur des exemples variés à toutes les échelles, montrez que le patrimoine est l'objet d'usages sociaux et politiques évolutifs (p. 309) ; La patrimonialisation du monde : enjeux et tensions (p. 364-365).
- Hachette : Utiliser le patrimoine à des fins politiques et sociales, un enjeu actuel ? (p. 321)
- Nathan (adopté) : Aucun pour cet axe.

Proposition de sujets d'étude critique de document(s)

Voir pages suivantes.

Dans les manuels :

- Magnard : aucun pour cet axe.
- Belin : « Faut-il rendre son patrimoine à l'Afrique ? » avec un article du Monde et une affiche du musée du Quai Branly (p. 305)
- Hachette : « S'inspirer du passé, un enjeu du patrimoine » avec une photo du quartier de l'EUR à Rome et un discours de Malraux (p. 320-321)
- Nathan (adopté) : Le saccage de Palmyre par Daech et les travaux de Mussolini sur le Forum (p. 264-265)

Sujet 1 : les enjeux politiques du patrimoine mondial de l'UNESCO

En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : comment le patrimoine mondial de l'UNESCO s'inscrit-il dans des enjeux politiques ?

La liste du patrimoine mondial de l'Unesco, créée en 1972, est un objet de prestige et de convoitises pour les États, soucieux de faire valoir leurs sites historiques ou naturels et de les promouvoir sur la scène internationale.

À cette liste, qui comporte aujourd'hui plus de 1 000 sites, s'est ajoutée en 2003 la liste du patrimoine immatériel, qui rassemble, non pas des sites physiques, mais des pratiques, traditions, danses, coutumes et savoir-faire traditionnels, et qui a été conçue en partie pour contrebalancer le flagrant déséquilibre de la liste précédente, laquelle rassemble une majorité écrasante de sites européens tandis que l'Afrique est gravement sous-représentée. Et l'Afrique compte surtout des sites « naturels », tandis que l'Europe regorge de sites classés « culturels » (églises, châteaux...) qui sont déjà bien mis en valeur et n'ont pas forcément besoin d'une protection supplémentaire. Enfin, l'Unesco a créé, en 1995, un registre appelé Mémoire du monde qui recense des éléments importants, et parfois menacés ou fragiles, du patrimoine documentaire de l'humanité, par exemple la tapisserie de Bayeux.

Or ces mécanismes, en apparence consensuels et propres à susciter le sentiment, pour les peuples, d'avoir un patrimoine culturel commun à préserver, entraînent au contraire en bien des cas, sinon des conflits, du moins des luttes de pouvoir, des rivalités qui témoignent que les questions de patrimoine sont détournées à des fins économiques, politiques ou géopolitiques.

L'exemple le plus flagrant est le conflit entre la Chine et le Japon généré par la demande d'inscription sur le registre Mémoire du monde, récemment, par le Japon de 333 lettres de kamikazes japonais de la Seconde Guerre mondiale. Ces lettres d'adieu de combattants adressées à leurs parents avant de se lancer dans leur assaut ultime reflètent souvent leur fierté de combattre pour ce régime. Or celui-ci était impérialiste, raciste, et allié de l'Allemagne nazie ! La Chine a donc protesté et, en retour, a demandé, et obtenu, l'inscription sur le registre Mémoire du monde d'une somme de documents sur le massacre de Nankin, perpétré en 1937 par les forces japonaises, et au cours duquel 300 000 Chinois auraient été tués. Ainsi, on voit bien que le registre Mémoire du monde est devenu le théâtre sur lequel s'est déplacé l'affrontement Chine-Japon.

Chloé Maurel, « Patrimoine mondial : les effets pervers du label UNESCO » sur *lepoint.fr*,
7 janvier 2017 [[lien](#)].

Sujet 2 : lettre de Viollet-le-Duc sur les musées enrichis au détriment des monuments

En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : l'enrichissement des collections des musées justifie-t-elle de déplacer des éléments patrimoniaux ?

À Monsieur Tournal conservateur des musées de Narbonne

Paris, 8 décembre 1847

Mon cher ami,

Vous êtes comme toujours un homme charmant, mais vous êtes conservateur de musée et, par conséquent, né pillard, saccageur de monuments, arracheur de bas-reliefs ; vous avez enfin les qualités et les défauts de votre état, sauf le respect et l'amitié que je vous porte.

Ne trouvez-vous pas que nos églises aient été suffisamment dépouillées, et voulez-vous enlever le peu qui leur reste ? Ainsi faisait le père Lenoir¹, de terrible mémoire ; pour conserver dans son musée une clef de voûte qui lui plaisait, il jetait bas la chapelle dont cette clef dépendait, ce qui n'a pas empêché l'Empereur [Napoléon] de lui tirer l'oreille, de lui promettre beaucoup d'argent, de lui donner la croix [de la Légion d'honneur] ; mais l'Empereur pillait aussi toute l'Europe pour enrichir le musée du Louvre, et tout cela a abouti à perdre, à gâter une bonne quantité de monuments précieux qui, les uns, sont restés au fond de la mer, qui, les autres, sont rentrés chez eux, éclopés, usés, fanés, essoufflés, frottés, lavés, rouillés, rayés, cassés, fêlés, désorientés, faussés, bossués, fatigués, descellés, décollés, craquelés, mouillés, pâlis, affadis, roussis, aplatis, gauchis.

Laissons les monuments chez eux, c'est du moins mon avis. Un monument a un intérêt immense à la place bonne ou mauvaise qu'on lui a donnée, un intérêt qu'il perd quand on le déplace. J'irais à Londres, ce qui peut arriver à tout le monde, que je n'irais pas voir les bas-reliefs du Parthénon, parce que mon imagination me les montre se détachant sur l'azur d'un beau ciel, et que si je les voyais dans leur trou actuel, je ne pourrais plus me les figurer qu'entourés de rideaux verts avec d'affreux gardiens roux tout autour. Les peuples qui font des musées sont des peuples de pirates et de pillards. Passe encore qu'après des révolutions on ouvre des asiles à tous les débris que les fous enragés ont laissés derrière eux, mais qu'on arrache une parcelle quelconque d'un monument pour la placer dans un musée, cela sent son Romain d'une lieue², et vous savez que j'abhorre³ ce peuple de voleurs parvenus.

Viollet-le-Duc

Eugène Viollet-le-Duc, *L'Éclectisme raisonné, choix de textes et préface de Bruno Foucart*, Denoël, 1984, p. 161-163, cité par Dominique Poulot, *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Hachette, coll. Carré histoire, 2001, p. 136-137.

¹ Père Lenoir : Alexandre Lenoir (1761-1839) a créé et administré le Musée des monuments français (1795-1816) qui a notamment accueilli des vestiges de monuments détruits lors de la Révolution française.

² Une lieue : environ 4 km.

³ J'abhorre : je déteste.